



L'Aubignois

Mai 2016

Le mot du Maire

Chers Aubignois,
Chers Aubignois,



Je tiens à remercier l'ensemble des conseillers municipaux pour leur disponibilité et leur implication dans la gestion de notre commune.

Je remercie également pour leur dévouement les membres des diverses commissions.

Je remercie bien sûr, l'ensemble du personnel communal pour son engagement et son professionnalisme, que ce soit à la mairie, aux écoles, à la cantine, au camping municipal et partout dans la commune où il intervient.

Enfin j'exprime toute ma reconnaissance aux bénévoles des associations qui par leurs actions animent et font vivre notre village.

Notre commune bouge grâce aux habitants qui s'engagent, parce qu'ils sont passionnés, motivés et animés de valeurs humaines indéniables.

Encore merci de votre confiance et de vos engagements car ils propulsent notre énergie.

Cette énergie créatrice de cohésion, nous permet de répondre au mieux au service public dû à chacun.

A très bientôt,
Alain BOULANGER

Des prévisions budgétaires qui font consensus

C'est avec beaucoup de satisfaction, mais non sans discussions, que les membres du conseil et du CCAS ont adopté à l'unanimité leurs budgets respectifs, présentés par le Maire Alain Boulangier.

Ce consensus ne relève pas d'un heureux hasard, mais bien d'une concertation préalable au conseil municipal, qui permet de débattre des grandes lignes budgétaires. Certes la commune n'est pas astreinte par la loi, à ces débats qui précèdent le vote du budget, mais le Maire souhaite conserver ce principe participatif à son élaboration.

Une gestion équilibrée, les petites économies, l'excédent des comptes et les subventions obtenues, indispensables, permettront à la commune de réaliser des investissements importants, sans augmentation de la part communale des taux d'imposition.

Malgré les baisses des dotations de l'Etat et un budget encore alourdi par les emprunts passés, le Maire garde cependant à l'esprit de préserver le cadre rural et la vie économique de la commune.

Dans ce contexte de diminution des moyens, mais grâce aux subventions obtenues, et à l'aide des fonds de concours de la CAD, seront mis en œuvre, l'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU), la réfection de la place Charles de Gaulle, prenant en compte l'accessibilité de l'hôtel de ville pour les personnes à mobilité réduite, la rénovation d'une salle polyvalente et la création de son site internet.

Par ailleurs, il entend maintenir son soutien aux associations, assurer la qualité de l'accueil au camping municipal, renforcer les équipements des services techniques, entretenir le patrimoine communal et gérer au mieux les deniers publics des Aubignois.

BIENVENUE A RAPHAEL CORTE

Raphaël Corté a rejoint la mairie comme Directeur Général des Services depuis le 1 novembre 2015 en remplacement de Chantal Letchimy, qui a fait valoir ses droits à la retraite.

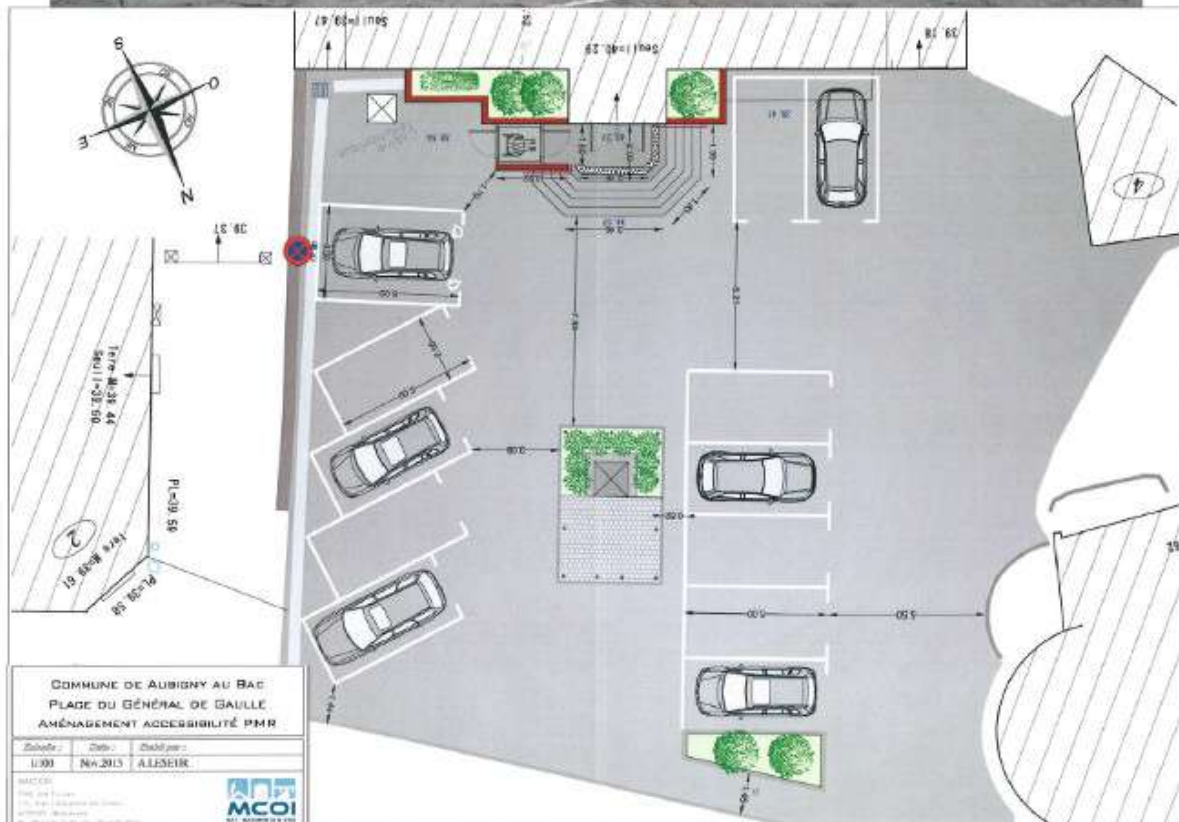
Après des études littéraires, Raphaël Corté démarre un DEUG en histoire de l'art avant de se tourner vers l'archéologie. En 2001, il se présente en tant qu'externe, au concours d'adjoint administratif. Deux ans plus tard, il réussit le concours de rédacteur et devient responsable de son service. En 2011, devenu rédacteur chef, il occupe le poste d'adjoint au directeur des ressources humaines.

En 2012, il intègre la ville de Dechy comme directeur des ressources humaines et adjoint à la directrice générale des services.

A 45 ans, il est promu au grade d'attaché territorial. Il se définit comme un autodidacte passionné et attiré par la gestion municipale. Il aime le contact ainsi que le terrain. Il est marié et père de 2 enfants Corentin (19 ans) et Mathilde (14 ans)



AMENAGEMENT DE LA PLACE



BUDGET ET FINANCES COMMUNALES

Conseil municipal du 12 mars 2016 - BUDGET COMMUNE

BP 2016

En 2015-, le compte administratif présente un excédent de 261 896,48 €

BUDGET PREVISIONNEL 2016

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Charges à caractère général	354 240,00 €	Excédent de fonctionnement	202 708,11 €
Charges de personnel	369 251,00 €	Produit de services	45 651,69 €
Dépenses imprévues	23 756,12 €	Impôts et taxes	401100,00 €
Atténuation de produits	2 859,12 €	Dotations et participations	220 843,49 €
Virement à la section investissement	19 856,49 €	Autres produits de gestion courante	9 190,00 €
Charges de gestion courante	120 333,92 €	Atténuation de charges	20 000,00 €
Charges financières	7 573,64 €	TOTAL	899 493,29 €
Charges exceptionnelles	1 623,00 €		
TOTAL	899 493,29 €		

DEPENSES D 'INVESTISSEMENT		RECETTES D 'INVESTISSEMENT	
Emprunts et dettes assimilées	92 303,06 €	Excédent d 'investissement reporté	59188,37 €
Acquisition Aménagements .	1 000,00 €	Dotations, fond divers et réserves	110 263,81 €
Travaux	38 070,30 €	Subventions	88 456,50 €
Crédits reportés	233 898,41 €	Emprunts et dettes assimilées	87 506,60 €
TOTAL	365 271,77 €	Virement d 'investissement	19 856,49 €
		TOTAL	365 271,77 €

Conseil municipal du 12 mars 2016 BUDGET CAMPING

BP 2016

BUDGET PREVISIONNEL 2016

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Charges à caractère général	68 580,23 €	Excédent de fonctionnement	33 909,96 €
Charges de personnel	50 826,28 €	Produit de services	92 000,00 €
Dépenses imprévues	2 034,31 €	Dotations et participations	844,46 €
Charges de gestion courante	10 813,60 €	Atténuation de charges	5 500,00 €
TOTAL	132 254,42 €	TOTAL	132 254,42 €

DEPENSES D 'INVESTISSEMENT		RECETTES D 'INVESTISSEMENT	
Crédits reportés	1 827,13 €	Excedent d'investissement reporté	1 827,13 €

Les Taux d'imposition restent inchangés

Taxe d'habitation	15,28 %
Taxe foncière bâti.....	12,28 %
Taxe foncière non bâti.....	38,46 %

Les Tarifs de la salle des fêtes restent identiques

	Aubignois	Extérieurs
Week-end	429 €	662 €
forfait chauffage	53 €	55 €
Caution	525 €	540 €

forfait nettoyage 90 €
(scène salle et WC après balayage)
forfait nettoyage 120 €
(idem + nettoyage cantine et cuisine)

Les Subventions

(versées sous réserve de présentation du bilan de chaque association)

Club des Tempes Argentées.....	700 €
Cercle des Arts Martiaux.....	300 €
AF.N.....	550 €
Sapeurs Pompiers.....	100 €
Amicale des employés municipaux..	850 €
A.P.E.....	700 €
Secours Catholique.....	200 €
La "petite hutte".....	400 €
Union Sportive Aubignoise	1.000 €
Société de chasse en plaine.....	300 €
Rêves de Noël.....	500 €
SPA du Douaisis.....	250 €
Chisum country dancers.....	250 €
Comité des Fêtes.....	550 €
Réserve.....	1.750 €
Soit un montant total de	8400 €

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Par délibération en date du 1 août 2015, la commune a décidé de prescrire la révision de son plan local d'urbanisme (PLU). Le P.L.U. est un document destiné à définir plus simplement la destination générale des sols que ne le fait le plan d'occupation des sols (POS). Depuis le vote de la loi SRU (Solidarité Renouvellement Urbain) par le Parlement le 13 décembre 2000, le PLU remplace le POS. Il définit les règles indiquant quelles formes doivent prendre les constructions, quelles zones doivent rester naturelles, quelles zones sont réservées pour les constructions futures, etc. Il doit notamment exposer clairement le projet global d'urbanisme ou PADD qui résume les intentions générales de la collectivité quant à l'évolution de l'agglomération.

Durant toute la procédure de révision, il est mis à votre disposition une boîte à idées et un registre à l'accueil de la Mairie, aux heures et jours habituels d'ouverture destinés à recueillir vos observations pour faire évoluer au mieux notre Plan Local d'Urbanisme.

ATTENTION AUX INFRACTIONS

Vous avez des obligations en matière de construction
Toute construction inférieure à 40 m²(chalet - abri - extension - etc..) nécessite une déclaration de travaux.
Toute construction supérieure à 40 m² nécessite un permis de construire.

Pour occuper le domaine public (échafaudages, bennes, véhicules de chantier etc.), vous devez demander l'autorisation de la mairie au moins 8 jours avant la date d'occupation du sol.

Un imprimé de demande d'autorisation est disponible en mairie.

LES INFOS PRATIQUES

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30. Tél. 03.27.80.91.40

La vente des tickets pour la cantine, les études surveillées et le TAP a lieu en mairie les jours ouvrables

-- Tickets de cantine	l'unité : 3,55 €	le carnet de 5 :	17,75 €
-- Tickets études surveillées 1h	l'unité : 2,00 €	le carnet de 15 :	30,00 €
-- Tickets études surveillées 1/2h	l'unité : 1,00 €	le carnet de 5 :	5,00 €
-- Tickets TAP	l'unité : 5,00€	le carnet de 5 :	25,00 €

TAP : temps d'activité périscolaire

DATE DE PASSAGE DE L'ASSISTANCE SOCIALE

LE 1er et 3ème VENDREDI DE CHAQUE MOIS DE 10h à 11h30 EN MAIRIE

le 20 mai, 03, 17 juin, 1 et 15 juillet, 5 et 19 août 2 et 16 septembre, 7 et 21 octobre, 4 et 18 novembre
2 et 16 décembre


BALAYAGE DES RUES

Les vendredis 15 juillet, 16 septembre, 18 novembre.

Permanences de M. Charles BEAUCHAMP et Maryline LUCAS de 18h à 19h

10 février	2016	Auberchicourt	Salle coquelet - Bvd Coquelet
17 février	2016	Lécluse	Mairie
24 février	2016	Aniche	Mairie
2 mars	2016	Féchain	Mairie
9 mars	2016	Masny	Salle Georges Brassens
16 mars	2016	Monchecourt	Mairie
23 mars	2016	Dechy	Mairie - bureau des adjoints
6 avril	2016	Arleux	36 rue de la chaussée - Arleux Domicile de M. Beauchamp
13 avril	2016	Auberchicourt	Salle Coquelet - Bvd Coquelet
20 avril	2016	Lécluse	Mairie
27 avril	2016	Aniche	Mairie
4 mai	2016	Féchain	Mairie
11 mai	2016	Masny	Salle Gorges Brassens
18 mai	2016	Monchecourt	Mairie
25 mai	2016	Dechy	Mairie
1 juin	2016	Arleux	36 rue de la chaussée - Arleux Domicile de M. Beauchamp
8 juin	2016	Auberchicourt	Salle Coquelet - Bvd Coquelet
15 juin	2016	Lécluse	Mairie
22 juin	2016	Aniche	Mairie

Services de garde des médecins mediligne59 - Tél. 03 20 33 20 33

 de 20 h à minuit du lundi au vendredi,
de 13 h à minuit le samedi et de 8 h à minuit les dimanches et jours fériés
(Coût d'un appel local - Numéro pour le département du Nord)

Pourquoi appeler Médi'Ligne 59 ?

Pour pouvoir joindre un médecin qui vous écoutera et saura vous apporter la réponse correspondant à vos besoins :

- conseils médicaux
- orientation vers une structure de garde (cabinet médical, maison médicale...)
- envoi d'un médecin de garde à domicile si nécessaire
- orientation vers les urgences de l'hôpital le plus proche, avec envoi d'un transport médical si nécessaire
- orientation vers le SAMU, en cas d'urgence vitale.

UN PEU DE CIVISME

Si votre chien n'arrive pas à ramasser ses crottes tout seul.....
Faites le pour lui, par civisme vis à vis de vos voisins et surtout parce que laisser son chien faire ses besoins sur la voie publique est interdit. Article 6321 du code pénal.

La loi impose que les chiens soient tenus en laisse sur la voie publique et dans les lieux publics. Vous risquez une contravention de 1ère classe (maximum 38 €) voire de 2e classe (maximum 150 €) si votre animal est un chien de 1ère ou 2 catégorie. Dans ce cas, il doit être également muselé.

COLLECTE DES DECHETS

Merci de sortir vos bacs **la veille à partir de 19h** ou le matin avant 6h et veillez à les rentrer le plus rapidement possible après la collecte. **Les encombrants ne doivent être déposés que la veille afin de laisser les trottoirs libres.**

VIGILANCE SUR LE DEMARCHAGE A DOMICILE

ARRÊTÉ PORTANT RÈGLEMENTATION DU DÉMARCHAGE À DOMICILE SUR LA COMMUNE D'AUBIGNY-AU-BAC

Le Maire de la Commune d'Aubigny-au-Bac,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.221 1 -1 et L.2212-2 ;

Vu les diverses réclamations des Aubignois(es) qui s'estiment victimes de pratiques commerciales déloyales ou abusives de la part des démarcheurs à domicile ;

Considérant qu'il est nécessaire de protéger les citoyens et surtout les plus fragiles d'entre-eux contre ces pratiques ;

ARRÊTE

Article 1 : Sans accord préalable du Maire, les sociétés affectées aux opérations de démarchages commerciales en porte à porte, sont interdites sur la commune d'Aubigny-au-Bac.

Article 2 : Les habitants qui s'estiment victimes de pratiques déloyales ou abusives concernant la vente à domicile sont invités à en informer les services municipaux.

Article 3 : Les contrevenants aux dispositions du présent arrêté se verront dresser un procès-verbal de ces infractions suivant la tarification en vigueur au moment de leur constatation.

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de son affichage

Aubigny-au-Bac, le 2 mars 2016
Le Maire,



Alain BOULANGER

LA VIE LOCALE

LES CEREMONIES



Commémoration de la victoire du 8 mai 1945.



Cérémonie du 14 juillet .



La cérémonie du 11 novembre est toujours un moment d'émotion intense. Nous remercions les anciens combattants, les participants, M. et Mme Hardstaff pour leur implication « musicale », le personnel enseignant et les enfants qui représentent les générations à venir, et qui perpétuent le souvenir de cette période difficile de notre histoire de France.

LA MÉMOIRE DE CINQ TOMMIES HONORÉE



Le 1er novembre, Alain Boulanger, maire, accompagné de membres du conseil municipal, a fleuri les tombes des cinq soldats britanniques morts en 1918, lors d'une opération de sabotage.

Dans les années quatre-vingt, Alain Boulanger découvre grâce aux récits d'anciens habitants que cinq soldats anglais ont été enterrés au cimetière d'Aubigny-au-Bac. Ceux-ci ont perdu la vie sur le sol français en faisant exploser le pont d'Aubenchoul-au-Bac.

Depuis cette date, lui-même accompagné de son épouse, se sont fait un devoir d'entretenir et de fleurir ce qui était à l'époque un simple carré de terre.

Élu adjoint en 1983, Alain Boulanger fait voter par le conseil municipal l'entretien des tombes par la commune, pour le devoir de mémoire et le respect dû à ces hommes qui ont sacrifié leur vie pour la liberté.

Devenu maire entre-temps, l'édile contacte alors le Commonwealth War Graves d'Arras, qui ignorait la présence de ces corps. Rapidement, le carré de terre reçoit cinq stèles aujourd'hui entretenues en sous-traitance par les employés municipaux. Une plaque apposée à l'entrée du cimetière signale la présence du commando.

LES MEDAILLÉS DU TRAVAIL



ECHELON GRAND OR :

M. Jean-Pierre Chatelain

ECHELON OR :

M. Joseph Vullo

ECHELON VERMEIL ET OR :

M. Gérard Seulin - Mme Jacqueline Delsaux

ECHELON ARGENT :

M. Frédéric Bedhomme - M. Jean-Michel Douchet

Après la cérémonie du 11 novembre, chaque récipiendaire a reçu un diplôme et un cadeau. Cette manifestation s'est prolongée par un moment de convivialité autour du "verre de l'amitié."

NOCES D'OR



AUBIGNY-AU-BAC. Le 6 mai 1965, Pierre Duflot et Monique Vilain se mariaient à la maison communale de Loos-en-Gohelle.

Cinquante ans plus tard, ils ont renouvelé leurs vœux à la mairie d'Aubigny-au-Bac.

Marie-Madeleine Lefebvre, adjointe au maire, a rappelé la vie du couple : Pierre Duflot, né le 1er novembre 1940 à Loos-en-Gohelle, était ouvrier agricole, tandis que Monique Vilain, née le 30 décembre 1939 à Sains-en-Gohelle, était tutrice aux allocations familiales.

Rendez-vous a déjà été pris pour les noces de diamant.

LE CERCLE DES ARTS MARTIAUX FETE SES 20 ANS



Le cercle des Arts Martiaux d'Aubigny au Bac a fêté ses 20 ans le 13 juin 2015. Après les remerciements et les hommages rendus, Mr Panchart nous a annoncé son départ de la présidence du club mais pour autant il reste en qualité de trésorier de la section Taï ji Quan. Nous voulons remercier Mr Panchart pour son implication et son dévouement "30 ans aux Arts Martiaux et 20 ans au Cercle des Arts Martiaux". Félicitons également tous les membres du bureau, les adhérents et les bénévoles qui ont permis d'assurer la pérennité du Cercle des Arts Martiaux. Souhaitons que le nouveau président aura à coeur de poursuivre l'oeuvre commencée.

UNE RECOMPENSE BIEN MERITÉE

Distribution des livres de fin d'année scolaire



DES INVITES SURPRENANTS



Le 8 août 2015 vers 20 heures, Aubigny a reçu la visite d'une trentaine de touristes exceptionnels, des cigognes éparées le long de la route nationale sur les toits des habitations, sur les pylônes EDF, etc....

Venaient elles annoncer un baby boom!!!!.

A 23 heures elles étaient toujours là, et ont certainement passé la nuit à Aubigny au Bac.

UN HOMMAGE EMOUVANT



En novembre 2015, les Aubignois ont rendu hommage aux victimes des attentats de Paris. Une centaine de personnes sont venues témoigner de leur soutien et de leur compassion devant le monument aux morts.

Alain Boulanger, maire, souligna l'horreur, la barbarie mais aussi l'émotion face aux événements. Henri Derasse, adjoint, a insisté : « Personne ne peut tuer au nom de Dieu. Toutes les religions prêchent l'amour et la compassion, non la haine et la destruction. Comment peut on abattre froidement des gens par idéologie ? » Une gerbe fut déposée au pied du monument et une minute de silence respectée. Des habitants allumèrent des bougies. Alain Boulanger entonna la Marseillaise, vite suivi par la foule et les Augignois qui ont prolongé ce moment émouvant de solidarité.

En décembre 2015 ce fut une journée sous le signe du bonheur, un Noël avant l'heure qui a ravi nos enfants.



Al'approche des fêtes, les élus et les membres du centre communal d'action sociale (CCAS) ont distribué des colis de Noël aux aînés de la commune.

Ce moment très apprécié des seniors est l'occasion d'échanges avec l'équipe municipale en effet, cette dernière place le bien-être des personnes âgées au cœur de ses actions

LE REPAS DES AINES

Comme tous les ans, à l'initiative de la municipalité, c'est à la salle des fêtes que se sont réunis les anciens de la commune et les élus.

Après un discours de bienvenue et une pensée pour les absents, Marie Madeleine Lefebvre, Adjointe, remercia le Maire Alain Boulanger et son conseil municipal, d'avoir rendu possible cette journée.

Nous avons accueilli avec beaucoup de plaisir les nouveaux convives qui ont rejoint depuis peu le clan des aînés.

Ce sont plus de 60 personnes, qui se sont rassemblées autour d'un succulent repas, animé par un orchestre qui a su créer une ambiance très festive et permettre à chacun de danser et passer une excellente après-midi.



LES ACTUALITES DE L'ECOLE JEAN DE LA FONTAINE



« Voilà encore une année riche en projets qui se termine à l'école Jean de la Fontaine d'Aubigny au Bac. C'est le cœur gros que les CM2 ont dit au revoir à leur école pour un départ au collège. Accompagnés de leur enseignante, ils ont fait un dernier merveilleux voyage dans les îles et sont prêts pour des vacances bien méritées. On leur souhaite les mêmes réussites pour leur scolarité au collège. »



Protégeons la nature



Action ELA



« Comme chaque année, les élèves de CM1/CM2 de Mme Desmarre ont pu partager un moment agréable suite à l'invitation des Tempes Argentées. En effet, crêpes et jus d'orange étaient au rendez-vous lors de cette rencontre intergénérationnelle. Les élèves ont pu leur présenter quelques chants, qui ont rappelé aux personnes âgées "leur bon vieux temps". Le prochain rendez-vous a déjà été fixé. »



« C'est avec fierté que l'école Jean de la Fontaine d'Aubigny au Bac est allée chercher un prix d'excellence pour sa participation au concours des écoles fleuries. Fière de son jardin, de ses projets, l'école défend des principes fondamentaux à l'heure actuelle: le respect de l'environnement et l'éducation citoyenne. Dès la maternelle, les élèves savent ce qu'ils ont à faire et ont intégré les gestes du quotidien qui protègent notre planète. »



" C'est avec honneur que Mme Desmarre accompagnée de deux représentants des parents d'élèves élus et de trois élèves ont été invités au salon blanc de l'hôtel de ville de Douai lors de l'assemblée générale de l'ANMONM: Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite.

En effet, son président a innové cette année en voulant mettre à l'honneur les établissements qui avaient participé à leur concours. C'est lors de l'année scolaire 2014/2015 que l'école Jean de la Fontaine d'Aubigny au Bac a reçu le premier prix au concours de l'éducation citoyenne. Mme Desmarre, avec l'aide de ses élèves, a ainsi pu présenter son projet avec fierté devant de nombreuses personnalités dont Monsieur Charlot, directeur académique. Tout en sachant que ce projet est constitué de gestes que les élèves mettent en application au quotidien: tri, récupération d'eau, fabrication de compost, embellissement de l'environnement, ..."

LES TRAVAUX DANS LA COMMUNE



L'école primaire a été entièrement relookée et repeinte. Un environnement agréable et sécurisé pour un travail de qualité. Souhaitons que nos enfants puissent s'épanouir au sein de cette école familiale et dynamique.

La façade de l'école maternelle a été remise en peinture.



La porte du cimetière a été changée.



Entretien des arbres du cours d'eau la Navie pour une meilleure circulation des eaux de pluie.



Pour améliorer encore la sécurité et éviter les effractions et les détériorations récurrentes, le terrain de foot a été clôturé et est équipé d'un système de video-surveillance . Les troènes et les arbres ont été coupés et le terrain nivelé.

Travaux d'aménagement de l'ancienne salle des restos du coeur, future salle polyvalente.



AVANT

école maternelle

APRES



cour de l'école maternelle



avant scène de la salle des fêtes



LA RENOVATION DE L'EGLISE EST TERMINÉE

DERNIERE PHASE DES TRAVAUX DE L'EGLISE SAINT AMAND D'AUBIGNY AU BAC VISITE DE MARC DOLEZ



La réfection extérieure de l'église paroissiale a commencé en 2006. Les travaux stoppés pendant deux ans ont été relancés par la nouvelle équipe municipale. Tous les travaux extérieurs ont été réalisés : réfections de la toiture et de la façade, rejointoiement, sablage, restauration, protection des vitraux, installation d'un nouveau chauffage et pose d'une alarme. Les budgets attribués étaient déjà conséquents aussi les peintures intérieures ne pouvaient être effectuées. Pour les rendre possible, le maire Alain Boulanger sollicita le député du Nord Marc Dolez qui accorda une subvention de sa réserve parlementaire de 12.000 €. Sans cette aide financière, les travaux n'auraient pu reprendre. Marc Dolez fût particulièrement remercié et invité à voir l'avancée de la restauration intérieure de l'église. Cette rénovation globale et les teintes claires ont mis en valeur les vitraux, de nouveau baignés de lumière. Bientôt les Aubignois et Aubignaises pourront admirer la beauté exceptionnelle de leur église. Cette église qui les a accompagnés à chaque événement important de leur vie.



Courant novembre, le député Marc DOLEZ et les abbés MEIGNOTTE et DEBUF ont visité l'église rénovée et ont été reçus par les élus

La fête des Rameaux avec les enfants de CE2 et CM1 et leur famille a été célébrée dans notre église qui a retrouvé sa splendeur passée.



LOISIPARC



Loisiparc et sa mascotte Cadou vous accueillent de mai à septembre pour vous faire vivre de bon moments de détente en famille.

En mai, l'équipe de la base de loisirs vous accueille le 1er, du 5 au 8, du 14 au 16 ainsi que le 22 et le 29 mai.

En juin, Loisiparc sera ouvert les week-ends du 4 et 5, 11 et 12, 18 et 19 ainsi que le 26 juin.

Quant à la "haute saison", son lancement officiel se fera les 2 et 3 juillet avec Loisiparc en fête, l'évènement qui avait rassemblé des milliers de personnes l'année dernière. **Durant deux jours, afin de célébrer les deux mois d'ouverture ininterrompue, spectacles, feux d'artifice et activités variées seront au programme. Le tout sans déboursier un centime car l'entrée sera gratuite !**

ETAT CIVIL

NAISSANCES

CARLIER - DEMESSINE Zohé, Corinne, Francine	5 mai 2015
DELEAU - ROBERT Martin	21 juin 2015
OCHIN - WINTENBERGER Inès	13 juillet 2015
DAMOUR Louis, Charles, Vincent	4 aout 2015
LEMAIRE Faustine	8 septembre 2015
BOULENGER Alyssa, Juliette	17 septembre 2015
LECLERCQ Mélina, Fernande, Marie-Thérèse	17 septembre 2015
PLANTIN Emilio, Andréa, Manuel	22 septembre 2015
DUREUX Julie, Géraldine, Sylviane	10 octobre 2015
LOQUET Jade, Veronique, Christelle	14 octobre 2015
DUBOIS Florine, Vinciane, Edith	29 novembre 2015
MASURE - SMOLAREK Sacha, Jean-Claude, Serge	27 décembre 2015
VAN MALDER Eva	10 mars 2016
BARREAU Théodore	24 mars 2016



DECES



GHISLAIN Aimée Marie	21 mai 2015
RIGAUT Serge, Charles	22 mai 2015
LOUIS Hugo, Anthony, Mickael	2 juin 2015
DELACROIX Paul, André	14 juin 2015
JARZYNSKA Maria	15 juin 2015
POULAIN René	14 juillet 2015
MILLERET Jean-Baptiste	22 juillet 2015
DUPONT Emilienne	16 septembre 2015
VANDEVILLE Pierre, Louis, Augustin	6 octobre 2015
HENO Jeanne	9 novembre 2015
MIDAVAIN Raymond	3 décembre 2015
LOUIS Mickaël	15 décembre 2015
VILETTE Vve MEESCHAERT Eugénie	06 février 2016
DISANT ép RICHARD Martine	22 février 2016

ILS SE SONT DITS « OUI »

Valérie POUCHAIN
et Christy POULAIN
le 23 mai 2015



Camille DUPONT
et Guillaume MOLLET
le 4 juillet 2016



Marina BULTEZ
et Dany THELLIER
le 13 février 2016

PARRAINAGE CIVIL

Le samedi 25 juillet à 11h en Mairie, Benjamin, Yves, Nicolas, Aurélien FRONVAL né le 19 décembre 2003 a reçu son acte de parrainage civil.



LA VIE ASSOCIATIVE

LES ANCIENS COMBATTANTS

SECTION LOCALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'AFRIQUE DU NORD D'AUBIGNY AU BAC

Habitants d'Aubigny au Bac si vous avez participé aux événements d'Afrique du Nord, d'Algérie, de Tunisie et du Maroc en tant que militaire appelé ou militaire de carrière, REJOIGNEZ NOUS.
Notre association loi 1901 est enregistrée sous le numéro : NC 1899

Nous nous rassemblons devant le monument aux morts à l'occasion de toutes les fêtes commémoratives des guerres de 1914- 1918, de 1940 - 1945 et de la guerre d'Algérie.

Il y règne une ambiance très décontractée où la fraternité et la bonne humeur sont de mise.

Tous les ans au moment de Noël, nous vous offrons un colis qui est fort apprécié. Il ne vous sera demandé aucune cotisation.

Nous ne sommes plus très nombreux et serions heureux de vous y accueillir.

Il n'est pas nécessaire d'avoir la carte du combattant. Si vous remplissez les conditions d'obtention nous vous aiderons à l'obtenir ainsi que la retraite qui l'accompagne.

Pour ce faire, prenez contact avec :

Les présidents :	03.27.80.94.91 - 03 27 89 45 66
Le trésorier :	03 27 80 92 40
Le secrétaire :	03 27 80 91 82



LE CLUB DES TEMPE ARGENTÉES



L'association des « Tempes Argentées » fêtera en novembre ses 37 années d'existence.

En 2015, nous avons eu la tristesse de perdre plusieurs de nos adhérents. Une pensée amicale à la famille de chacun d'eux. Malgré tout, nous persévérons pour rester dynamiques.

Nous avons fêté la chandeleur avec la classe de cm². Les élèves ont apprécié les crêpes des mamies.

Nous participons activement aux diverses fêtes du village et des clubs voisins.

Notre « porte ouverte » aura lieu le 2 octobre prochain et je vous invite cordialement à partager un petit moment avec tous les adhérents.

Nous vous en remercions bien sincèrement.

Amicalement

La Présidente, Renée GILLES

L'ASSOCIATION DES MISS

L'ASSOCIATION
DES MISS



AUBIGNY AU BAC TOUS A VOS GRENIERS

La brocante a lieu le
DIMANCHE 10 JUILLET 2016
DE 7H à 18H
Prix 1 euro le mètre

Les inscriptions se font au 06.12.40.14.05 de 13h à 14h et de 17h à 20h
06.03.25.58.62 de 10h à 13h et de 17h à 20h

ATTENTION seuls ces numéros doivent être joints pour l'inscription à la brocante.

Bon courage pour le « bric à brac » du grenier et à bientôt

Le règlement se fait à l'inscription. Je rappelle que les aubignois doivent retenir leur emplacement au plus vite. A savoir dès aujourd'hui jusqu'à la fin mai 2016, si vous souhaitez choisir votre place, sinon vous perdrez la priorité sur votre façade. De même, utiliser l'emplacement devant son garage est payant....

La Présidente du club, Vinciane DUBOIS - GAILLIARD

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES : A.P.E

L'association des parents d'élèves (APE) de l'école primaire « Jean de la Fontaine » d'Aubigny-au-Bac présidée par Mme Renaudin Catherine, compte 11 membres qui cette année encore participe activement aux projets de l'association et de l'école.

Celle-ci a proposé pour l'année 2016-2017 :

- Une vente de calendriers de l'avent. - Un marché de Noël lors de la fête de l'école.
- Des goûters tous les jeudis. - Une vente de chocolats pour Pâques.

A l'occasion de la semaine du handicap qui s'est déroulée du 14 au 19 mars 2016, l'APE a soutenu l'association en distribuant des enveloppes de dons dans le village d'Aubigny-au-Bac. Par ailleurs, il y aura prochainement une intervention pédagogique sur le handicap afin de sensibiliser les élèves. Celle-ci se déroulera dans les classes de Mme Dhainaut et Mme Desmarre enseignante en CM1/CM2, directrice de l'école primaire « Jean de la Fontaine ».

Cette année la chasse aux œufs a eu lieu le 25 mars 2016, l'école s'est associée au projet et les membres de l'APE remercient toute l'équipe pédagogique.

Une vente de brioches aura lieu avec la distribution de catalogues fin mars. Les bénéficiaires permettront d'appuyer le financement de jeux en bois géants pour l'école.

En fin d'année scolaire, l'APE offrira un goûter à tous les élèves et versera un chèque à l'école au profit de la coopérative scolaire pour aider l'école à financer ses projets.

L'APE participera au financement du projet d'école pour deux actions à hauteur de 539€ pour :

- le spectacle avec la Troupe Arcadie et du matériel pédagogique.
- Faire entrer l'école dans l'ère numérique avec du matériel pédagogique

L'école est un lieu d'apprentissage où les enseignants s'attachent à mener des actions pour les élèves, d'une part dans le cadre du projet d'école pour :

Amener tous les élèves vers la maîtrise des fondamentaux : maîtrise de la langue orale et écrite, maîtrise des mathématiques.

d'autre part avec des actions menées en complétant le programme pédagogique :

- Nettoyons la nature
- ELA
- Participation à différents concours sur la langue française, maths...
- La galette en janvier.
- Enfants déguisés pour le carnaval en complément d'un travail pédagogique.
- Réunion d'information du collège pour les élèves de CM2.
- Intervention de la SNCF (citoyenneté).
- Le parcours du cœur avec un lâché de ballon pour chaque élève.
- Deux spectacles de la troupe Arcadie pour tous les élèves.
- Parcours de la sécurité routière en partenariat avec la mairie d'Arleux en mai (attestation de première éducation à la route).

Mais l'école d'Aubigny-au-Bac a su aussi se distinguer en obtenant le 1er prix éco de l'éducation citoyenne et en participant également au concours des écoles fleuries, où ils remportent depuis plusieurs années le diplôme d'excellence.

Les membres apprécient l'investissement professionnel et personnel des enseignantes tant dans leurs projets pédagogiques menés et pour leur collaboration dans nos projets tout au long de l'année. Nous les remercions car nous mesurons l'importance de travailler ensemble en répondant ainsi à des objectifs communs et dans l'intérêt de tous les élèves.

Lors de la prochaine rentrée scolaire, je ne renouvellerai pas mon poste de présidente de l'APE, celui-ci sera donc vacant, les personnes intéressées peuvent prendre contact directement auprès de Mme Renaudin ou par mail à ape.aubignyaubac@gmail.fr

Si le bureau ne se représente pas, l'APE sera dissoute, ce qui entraînera entre autre la perte d'un montant de 700 €, subvention allouée chaque année par la mairie.

L'APE, l'équipe pédagogique ainsi que les enfants comptent sur votre mobilisation.

La Présidente, Catherine Renaudin

REVE DE NOEL



Cette année 2015 a été un succès avec notre thème de Disney nos personnages Mickey, Minnie, la Reine des Neiges, Tigrou, Buzz l'Eclair.

Nous avons eu 3 fois plus de visites par rapport aux années précédentes

Nous remercions tous nos sponsors, la mairie, le conseil général et nos autres partenaires pour leurs engagements pour cette manifestation.

Cette année restera sur le thème de Disney avec notre premier chalet de Noël qui sera installé avec de nouvelles lumières et d'autres surprises

Le Président, Christophe DELFORGE

ASSOCIATION DE CHASSE AUX GIBIERS D'EAU



Notre association de chasse aux gibiers d'eau que je préside depuis 2000 se pratique dans une hutte sur l'étang d'Aubigny au Bac de fin AOUT jusqu'au 10 FEVRIER. Durant les autres mois de l'année, c'est l'entretien de la hutte, des abords et la reproduction des anatidés. Le gardiennage est effectué par Mr Hugues GRATTEPANCHE que je tiens à féliciter pour son professionnalisme et courage. La trésorerie est effectuée par Mr Frédéric LANNOY et le secrétariat par Mr Pierre LANNOY.

Sur cette photo, je replante quelques fleurs aquatiques pour améliorer le biotope : Carex, iris, massette, menthe....

Le Président, Stéphane BARBET

ASSOCIATION DES CHASSEURS



En juin 2015, le balltrap a connu un grand succès et a permis à tous ses amateurs de se retrouver.



C'est toujours dans une ambiance conviviale que démarre la saison de chasse tant attendue. Le soleil était au rendez-vous, la bonne humeur, le verre de l'amitié il n'en fallait pas plus pour passer une agréable journée.

LE COMITE DES FETES

Un 14 juillet réussi, bonne humeur et convivialité étaient au rendez-vous. Une journée ensoleillée animée par nos amis du Chisum Country Dancers qui ont effectué des démonstrations de danses aux superbes chorégraphies. Merci aux participants et aux sponsors. A l'année prochaine....



Chers, Chères Amis (es)

Tout d'abord un très grand merci au Conseil Municipal et à Monsieur le Maire, pour l'aide financière supplémentaire qui nous a été octroyée approuvant ainsi nos efforts.

Notre Assemblée Générale fut honorée de la présence de Monsieur Charles BEAUCHAMP, Conseiller Départemental. Celle-ci s'est bien déroulée et a été très positive par ses bilans financiers, moraux et riche en activités.

Monsieur Alain BOULANGER, Maire, très satisfait de notre équipe dynamique nous assura de son soutien pour les manifestations à venir

Voici donc, nos projets proposés en réunion cette année :

- 14 juillet 2016 :

sur le thème des dessins animés, défilé sur un char suivi d'un barbecue traditionnel et gigot à la broche.

- 26 octobre 2016 : journée pédestre

- fin novembre 2016 : bourse aux jouets

- 31 décembre 2016 : soirée st sylvestre

Un accueil chaleureux vous sera réservé à chaque fois que vous nous ferez l'honneur de votre présence.

A bientôt,
Le Président, Alain BENOIT

